

- personne exécutant une ordonnance, 169 (b), 296 (d).
 voies de fait, 290.
 accompagnées de lésions, 295, 296.
 simples, 291, 732, 733.
- Voitures :*
 allure désordonnée, 285.
 lancer des projectiles sur, 282.
 refus d'arrêter après un accident, 285A.
 vol d'automobile, 285B.
- Vol :*
 accessoires (fixtures), 372.
 animaux, 370.
 à l'état sauvage, 345.
 carcasse, peau d'un, 350.
 annoncer une récompense, 183.
 apporter des objets volés au Canada, 398.
 arbres, 373, 374, 395.
 bestiaux, 369.
 billets de chemins de fer et de bateaux à vapeur, 368.
 bois à la dérive, 394.
 chien, oiseau, etc., 370.
 cacher une chose volée, 397, 399.
 choses attachées au sol, ou aux bâtiments, 372.
 choses mobilières, 344.
 choses non spécifiées, 386.
 clôtures, barrières, etc., 372, 377.
 conversion frauduleuse, 355.
 copropriétaire, par, 352.
 d'auto, 285B.
 définition, 344, 347.
 d'enfants, 316.
 documents d'élection, 367.
 judiciaires, 363.
 effets de fabrication, 388.
 effets saisis, (abrogé), 349.
 électricité, 351.
 enlèvement d'une femme, 313.
 fille, 315.
- Art.
- Art. (Vo
- héritière, 314.
 épaves, 383.
 excuses, 348, 354, 371 (3), 378 (2), 345 (5).
 fruits, plantes, 375.
 gaz, (Montreal Gas, 12 V., c. 183).
 haies, barrières etc., 377.
 huîtres, 346, 371.
 lettres à la poste, 364, 365.
 marchandises en voie de fabrication, 388.
 minerais, 378.
 excuse, 378 (2).
 objets saisis, (abrogé), 349.
 objets transmissibles par la poste, autres que les lettres, 366.
 or et argent d'une mine, 353.
 pigeons, 393.
 excuse, 345.
 plantes, 375, 376.
 sur la personne, 379.
 avec violence, 446 et s.
 testament, 361.
 titres, 361, 362.
 valeur de plus de \$200, 387.
 de \$10, 773 (a), 777 (5).
 végétaux, 376.
- dans une gare ou voiture de chemin de fer, 384.
 une maison d'habitation, 380, 457, 458, 459.
 une manufacture, 388.
 un navire, 382 (a).
 un quai, 382 (b).
 un récipient fermé à clef, 381.
 un tombeau de sauvage, 385.
 importer des objets volés, 398.
- infractions qui ressemblent au vol :—
 bétail, effacer les marques qu'il porte, 392 (c).
 s'emparer du, égaré, 392.
 bois en dérive, en prendre et en effacer les marques, 394.